# PROGRAMME D'ACTION

2025-2028





# Table des matières







- 1. Mobilisation
- 2. Connaissances
- 3. Renforcement des capacités
- 4. Financement
- 5. Plaidoyer

## **Enjeux et Genèse** de la Coalition Ocean Rise & Coastal Resilience

La Coalition Ocean Rise & Coastal Resilience pour les villes et régions côtières (Coalition pour l'élévation du niveau de la mer et la résilience côtière) est une initiative portée par la Ville de Nice, la Plateforme Océan & Climat et le Centre Mondial pour la Mobilité Climatique (GCCM), avec le soutien du Gouvernement français et du Gouvernement du Costa Rica. Hébergée par le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS), le Centre Mondial pour la Mobilité Climatique (GCCM) accueille secrétariat de la Coalition.

La mission de la Coalition est de « promouvoir l'adaptation et la résilience face aux changements océaniques en encourageant les échanges de bonnes pratiques et les coopérations entre les villes et régions côtières, les institutions scientifiques, les acteurs financiers et les parties prenantes engagées ».

Dans cette optique, la Coalition réunit des représentants locaux de villes et de régions côtières souhaitant agir face aux changements climatiques, en les éclairant sur ces principaux enjeux et en leur facilitant l'accès à un ensemble d'activités pour soutenir cet effort.

La Coalition se structure autour de Membres, d'un Comité de pilotage, secrétariat. d'un ainsi que d'organisations partenaires avec lesquelles des accords spécifiques sont conclus pour des actions ciblées. Les gouvernements locaux côtiers deviennent membres en signant la Charte de la Coalition. Des groupes de travail, comprenant diverses parties prenantes, appuient la réflexion stratégique et formulent des recommandations auprès du Comité de pilotage, qui décisions supervise les gouvernance de la Coalition.





## Les enjeux auxquels la Coalition répond

Les villes et régions côtières sont confrontées à une **multitude de défis interconnectés**, exacerbés à la fois par les aléas climatiques et les activités humaines. Parmi ceux-ci :

- L'érosion et les submersions marines représentent une menace majeure, entraînant la disparition progressive des plages, des deltas et des falaises, tandis que les marées et les inondations des terres compromettent les infrastructures et perturbent les communautés.
- Les événements climatiques extrêmes accentuent davantage ces risques : cyclones tropicaux et extratropicaux, tempêtes et variations extrêmes du niveau de la mer causent d'importants dégâts sur les installations côtières.
- La dégradation des écosystèmes accroît ces vulnérabilités, car la perte d'habitats naturels et de biodiversité fragilise l'équilibre écologique et affaiblit les défenses naturelles des littoraux.
- La salinisation de l'eau et des sols, provoquée par l'intrusion d'eau salée, contamine les réserves d'eau douce, mettant en péril la productivité agricole et accélérant la dégradation des infrastructures.
- Ces pressions environnementales ont d'importantes répercussions économiques et sociales : les secteurs clés tels que le tourisme, le commerce maritime ou encore la pêche subissent des perturbations, tandis que la santé publique, le patrimoine culturel et le bien-être global des communautés sont également menacés.

À cela s'ajoutent d'autres menaces, telles que la subsidence des sols et les tsunamis, qui renforcent l'urgence de mettre en œuvre des actions coordonnées d'adaptation et de renforcement de la résilience.



# Enjeux et Genèse de la Coalition Ocean Rise & Coastal Resilience

## Genèse de la Coalition

La Coalition Ocean Rise & Coastal Resilience pour les villes et régions côtières ("la Coalition") est née d'une prise de conscience internationale croissante nécessité urgente de faire face aux défis posés par l'élévation niveau de la mer et les bouleversements du fonctionnement de l'océan liés au changement climatique, ainsi que des répercussions socioéconomiques et environnementales sur les villes et régions côtières.

Cette initiative s'inscrit dans la continuité de la <u>Déclaration</u> <u>Sea'ties</u>, lancée par la Plateforme Océan & Climat en février 2022 lors du One Ocean Summit à Brest, en France. Cette Déclaration réunit plus de 70 maires et gouverneurs du monde entier, engagés pour l'adaptation de leurs littoraux et appelant à un soutien international dans leurs démarches.

S'appuyant sur cette dynamique, la Coalition été officiellement а annoncée lors du One Planet -Polar Summit en novembre 2023, Président lorsque le République française, Emmanuel Macron, a confié au Maire de Nice, Christian Estrosi, la présidence de la Coalition, et que la Plateforme Océan & Climat s'est vue confier la coordination de la préfiguration de la Coalition.

La Coalition sera officiellement lancée lors du <u>Sommet Ocean Rise</u> <u>& Coastal Resilience</u>, le 7 juin 2025, dans le cadre de la 3e Conférence des Nations Unies sur l'Océan (UNOC3) à Nice, en France.



# Piliers de la Coalition Ocean Rise & Coastal Resilience

Pour répondre à sa mission, la Coalition soutiendra et accélèrera l'adaptation et la résilience des villes et régions côtières en favorisant les coopérations, en promouvant le partage de connaissances et en apportant un accompagnement stratégique autour de **cinq grands Piliers**:



#### **Mobilisation**

Organiser des rencontres régulières entre les élus locaux et les parties prenantes afin de favoriser l'échange de connaissances et de bonnes pratiques.



#### **Connaissances**

Renforcer la coopération entre les institutions scientifiques et les gouvernements locaux côtiers pour améliorer la production, l'accès et l'utilisation des données, ainsi que pour diffuser les connaissances.



### Développement des capacités

Développer les compétences des gouvernements locaux côtiers grâce à des formations ciblées, des échanges entre experts et en renforçant les connexions via des programmes partenariaux pour soutenir les efforts d'adaptation.



#### **Finance**

Mobiliser les acteurs financiers publics et privés pour concevoir, mettre en œuvre et fournir des mécanismes de financement adaptés à l'adaptation des zones côtières.



### **Plaidoyer**

Recueillir et porter les demandes des gouvernements locaux côtiers afin de mieux intégrer leurs intérêts et le bien-être de leurs citoyens dans les instances de négociation et les politiques internationales.



Du lancement officiel de la Coalition le 7 juin 2025, lors du Sommet Ocean Rise & Coastal Resilience, événement spécial de l'UNOC3, jusqu'au prochain Sommet Ocean Rise & Coastal Resilience prévu en 2028 à l'occasion de l'UNOC4, les activités suivantes seront mises en œuvre dans le cadre d'une feuille de route triennale visant à stimuler l'action, le soutien et les efforts en faveur de l'adaptation et de la résilience des gouvernements locaux côtiers.

Chaque activité est conçue avec pour objectif de mener à un impact concret, en renforçant les capacités, en encourageant les coopérations et en proposant des solutions pour adapter et préserver nos communautés côtières. Des cibles spécifiques seront définies pour chaque action afin d'assurer un suivi mesurable des progrès et une responsabilité dans la mise en œuvre collective.



## **PILIER 1 - MOBILISATION**

- 1. Mettre en place un sommet de haut niveau afin de renforcer le plaidoyer des gouvernements locaux côtiers, en veillant à ce que leurs priorités en matière de transformation urbaine, de conservation de l'océan, d'action climatique et de préservation de la biodiversité soient intégrées à l'agenda international, y compris lors de la Conférence des Nations Unies sur l'Océan (UNOC), organisée tous les trois ans.
- 2. Développer le site internet de la Coalition pour qu'il constitue une plateforme digitale mettant à disposition des ressources utiles à la conduite des efforts d'adaptation côtière. Ce site servira de base de données pour 1) diffuser des connaissances, des bonnes pratiques et des études de cas ; et 2) proposer des outils d'évaluation de vulnérabilités, de partage de données et d'aide à la décision politique.
- 3. Informer et communiquer régulièrement auprès des Membres de la Coalition, en leur partageant des publications, un agenda des activités à venir, et en mettant en lumière des projets et solutions innovants.





## **PILIER 2 - CONNAISSANCES**

- 1. Réaliser des synthèses et diffuser les connaissances issues de travaux scientifiques complexes afin de garantir l'appropriation des savoirs et des données scientifiques sur l'adaptation côtière par les décideurs.
- 2. Organiser des ateliers à destination des gouvernements locaux côtiers pour recueillir et améliorer le partage de données et d'outils d'aide à la décision politique, et ainsi répondre à leurs besoins tout en promouvant les meilleurs usages des services de données scientifiques.
- 3. Soutenir le développement d'une plateforme alimentée par l'intelligence artificielle, facile d'usage et capable de fournir des informations pertinentes en réponse à des requêtes spécifiques, afin de favoriser une prise de décision fondée sur les données pour la résilience côtière.
- 4. Soutenir et souligner l'importance de l'éducation à l'océan (Ocean Literacy en anglais) afin de sensibiliser l'ensemble des parties prenantes et le grand public, en vue d'assurer une acceptation sociale et une participation éclairée des sociétés.
- 5. Contribuer aux efforts de plaidoyer, en veillant à ce qu'ils reposent sur des connaissances scientifiques robustes et crédibles.





## **PILIER 3 - RENFORCEMENT DES CAPACITÉS**

- 1. Permettre aux gouvernements locaux côtiers de présenter leurs défis, de mettre en avant des réponses innovantes et d'échanger directement avec des experts pour bénéficier de retours ciblés. Ces ateliers offriront un accès à :
  - Une expertise spécialisée pour les villes et régions portuaires, afin de proposer des solutions adaptées à leurs enjeux spécifiques;
  - Des initiatives scientifiquement validées proposées par le secteur privé, apportant des approches innovantes et concrètes pour renforcer la résilience côtière.
- 2. Faciliter les échanges pair-à-pair de pratiques et de retours d'expérience entre gouvernements locaux, à l'appui d'échanges aussi bien virtuels que par des visites de terrain :
  - Échange virtuel permettant aux collectivités locales de partager leurs expériences et leurs solutions ;
  - Visites et échanges en personne, lors desquelles des responsables municipaux et des parties prenantes pourront apprendre directement auprès de pairs ayant mis en œuvre avec succès des solutions innovantes à des défis similaires.





## **PILIER 4 - FINANCE**

- 1. Soutenir la création d'appels à projets nationaux spécifiquement dédiés aux gouvernements locaux côtiers.
- 2. Accompagner la mise en place d'un fonds dédié, permettant aux gouvernements nationaux de financer l'adaptation des communautés locales via l'Aide Publique au Développement (APD).
- 3. Mener un effort d'institutionnalisation d'un dialogue réunissant les États, les gouvernements locaux et les experts financiers y compris les banques de développement multilatérales, bilatérales, nationales et subnationales afin d'établir des priorités communes et d'élaborer des feuilles de route partagées pour le financement des mesures d'adaptation et de résilience.
- **Réaliser une revue des mécanismes de financement** dédiés aux efforts d'adaptation et de résilience des villes et régions côtières ; valoriser et promouvoir les initiatives financières lors de forums et d'événements, en encourageant la mise à l'échelle des modèles les plus efficaces.





## **PILIER 5 - PLAIDOYER**

#### LES OBJECTIFS DE PLAIDOYER

L'objectif de plaidoyer de la Coalition est de mettre en lumière, au sein des discussions internationales, les défis spécifiques auxquels sont confrontées les villes et régions côtières et de veiller à ce que leurs intérêts et leurs besoins soient pleinement pris en compte dans les processus de décision globaux. Les principales priorités de plaidoyer sont les suivantes :

- Promouvoir une vision durable de l'adaptation et de la résilience des zones côtières ;
- Plaider pour une meilleure utilisation des connaissances par les autorités locales, pour un engagement public, une mobilisation des sciences citoyennes, et pour une éducation à l'océan;
- Renforcer les investissements publics et privés dans les initiatives d'adaptation et de résilience ;
- Améliorer la gouvernance locale afin de mieux faire face aux risques, aux vulnérabilités, et de mettre en œuvre des réponses appropriées.

Pour ce faire, la Coalition veille à ce que les gouvernements nationaux intègrent des mesures de résilience côtière dans leurs stratégies climatique et de biodiversité, y compris les Contributions Déterminées au niveau National (CDN), les Plans Nationaux d'Adaptation (PNA) et les Stratégies et Plans d'Action Nationaux pour la Biodiversité (SPANB), tout en assurant une coordination efficace entre ces différents cadres.





# **Activités** de la Coalition Ocean Rise & Coastal Resilience Juin 2025 - Juin 2028

# **1.** Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)

Plaider en faveur d'une meilleure intégration de la résilience côtière au sein des mécanismes et organes, en s'appuyant sur les points d'entrée clés suivants :

- Les stratégies climatiques nationales notamment les CDN et les PNA;
- L'Objectif mondial d'adaptation et le mécanisme "Pertes et Préjudices" ;
- Le Dialogue Océan et Changement Climatique, le Programme de travail pour une Transition Juste, ainsi que le groupe d'experts du Programme de travail de Nairobi sur l'océan;
- Les campagne et initiatives des acteurs non étatiques, dont *la Race to Resilience* et la *Race to Zero*, ainsi que leurs feuilles de routes respectives : l'Agenda de l'Adaptation de Charm-el-Cheikh et les 2030 *Breakthroughs*.

## 2. Convention sur la diversité biologique (CDB)

Veiller à la mise en œuvre effective des cibles du Cadre mondial pour la biodiversité pertinentes pour la résilience côtière (Cible 1 sur la Planification Spatiale, Cible 8 sur l'Action Climatique, Cible 11 sur les Solutions fondées sur la Nature, Cible 12 sur la Planification Urbaine), en mobilisant les leviers suivants :

- Les Stratégies et Plans d'Action Nationaux pour la Biodiversité (SPANB) et les objectifs nationaux;
- Le programme de travail sur la biodiversité marine et côtière, actuellement en cours de révision ;
- Les indicateurs du cadre de suivi du Cadre mondial pour la biodiversité.

## 3 Agenda des Objectifs de Développement Durable (ODD)

Générer une forte dynamique politique en soulignant l'importance de l'adaptation et de la résilience des villes et régions côtières lors du Sommet Ocean Rise & Coastal Resilience, organisé en parallèle de la Conférence des Nations Unies sur l'Océan (UNOC), ainsi qu'au cours d'un segment dédié aux gouvernements locaux et régionaux lors de la Conférence des Nations Unies sur l'Eau.

# 4. Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES)

Plaider pour une analyse compréhensive des impacts des changements de l'océan et des mesures d'adaptation des gouvernements locaux dans le cadre du Rapport Spécial du GIEC sur les villes et le changement climatique, ainsi que dans les futurs rapports de l'IPBES.



# CEAN RISE

& COASTAL RESILIENCE

#### Une initiative de













#### Avec le soutien de

#### Partenaires financiers















### Organisations membres du Comité de Pilotage









































© Ocean Rise & Coastal Resilience Secretariat, 2025, Programme d'Action (2025-2028) Coalition Ocean Rise & Coastal Resilience, Paris, France.